



## **Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 15 décembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures et trente minute en session publique au château sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : le 9 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres votants : 11

Etaient Présents : Etaient Présents : Messieurs Jean-Claude BERNAY, François BRIANDET, Didier DAINE, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT et Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie SAVILL, Frédérique STEAD, Albana WANNER.

Etaient absents excusés : Messieurs Guy ATSE (pouvoir à François BRIANDET), Alain KUTOS (pouvoir à Didier DAINE).

Secrétaire de séance : Monsieur François BRIANDET

---

### **DEMANDE DE SUBVENTION CITY STADE AU CONSEIL REGIONAL**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'un terrain multisports.

Ce nouvel équipement permettra d'enrichir l'offre d'activités proposée aux jeunes de la commune, d'encourager la pratique physique et sportive et de créer un nouveau lieu de rencontre.

Le programme des travaux prévoit la réalisation d'un city stade avec la fourniture et pose de 21m x 12 en structure acier sur un gazon synthétique sablé qui couvrira la totalité du terrain de tennis avec deux pistes d'athlétisme en périphérie du city stade.

Le coût de l'opération est estimé à 135.361,20 euros hors taxes.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le plan de financement prévisionnel suivant :

Région au taux le plus élevé (75 %) : 101.520,90 euros

Autofinancement commune : 33.840,30 euros

Entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la création d'un terrain multisports pour un montant de 135.361,20 euros,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus,

SOLLICITE les subventions correspondantes auprès de la Région,

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2023,

AUTORISE Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

Secrétaire de séance  
François BRIANDET



Pour extrait conforme  
Stéphanie SAVILL  
Maire de Boisemont



**TABLEAU FINANCIER / ECHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION**

**BOISEMONT VAL D'OISE**

OPERATION(S)	MONTANT(S) OPERATION(S) PROPOSEE(S)		MONTANT(S) RETENU(S) PAR LA REGION		ECHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION		SUBVENTION REGION (75%)	AUTRES FINANCEMENTS (le cas échéant) (%)	PART COMMUNALE (%)
	EN € HT	EN € HT	EN € HT	2023	2024				
CITY STADE	135 361,20	135 361,20	135 361,20	39 652,20	95 709,00	101 520,90	0	33 840,30	
<b>TOTAL</b>	<b>135 361,20</b>	<b>135 361,20</b>	<b>135 361,20</b>	<b>39 652,20</b>	<b>95 709,00</b>	<b>101 520,90</b>	<b>0</b>	<b>33 840,30</b>	
SUBVENTION REGION				29 739,15	71 781,75	101 520,90			

Boisemont, le 27 décembre 2022

Le Maire

